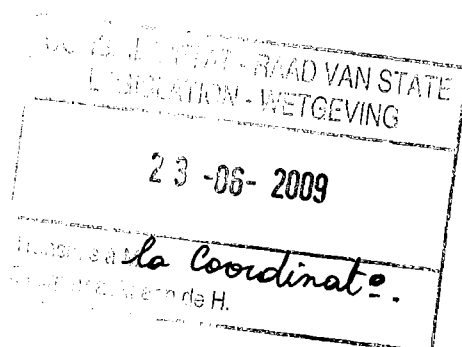




Quatrième chambre

La demande d'avis, concernant une proposition d'ordonnance "instituant un service de médiation" (*Doc. parl.*, Parl. R.B.C., 2007-2008, n° A-440/1)" introduite le 23 avril 2009 par Président du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, a été rayée du rôle le 22 juin 2009 suite à la dissolution du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale.

-----